École de criminologie, Université de Montréal — Automne 2026

Plan de cours [redacted]

CRI 3425 - SOCIOLOGIE DU MILIEU CARCÉRAL

Cours de fin de semaine

Vendredi 12h30 - 15h30 & Samedi 9h00 – 16h00

Professeure: Marion Vacheret [redacted] marion.vacheret@umontreal.ca

Descripteur du cours

L'univers carcéral et ses acteurs. Sous-culture institutionnelle, adaptations au milieu. Théories sociologiques de la prison et problèmes contemporains liés à l'enfermement

Objectifs du cours

Objectif général

De façon générale, le cours permet aux étudiant-es de connaitre le milieu carcéral, son évolution, le vécu des personnes incarcérées, les conditions de travail des intervenant-e-s et de développer son esprit critique face à l'institution carcérale et à la pratique professionnelle dans cet univers

Objectifs spécifiques

À la fin du cours l'étudiant-e sera en mesure de :

- Connaitre l'institution carcérale
- Comprendre les enjeux associés à la détention
- Analyser différentes problématiques contemporaines en regard de la population incarcérée
- Avoir un jugement critique sur l'institution et ses fondements

Approches pédagogiques

L'acquisition des connaissances se fera à partir d'exposés théoriques magistraux, de travaux en sous-groupes pendant le cours et de discussions en classe autour de textes, de documents visuels.

Il s'agit d'un cours intensif. Les enseignements seront divisés en 3 modalités différentes :

1) Exposés théoriques magistraux par l'enseignante accompagnés de documents audio-visuels ;
2) Travaux d'équipe ;
3) Discussions et débats

Divers documents seront déposés sur STUDIUM ils serviront de base aux débats en classe et complèteront la réflexion des étudiant-es

La participation et la présence des étudiant-es durant les cours est essentielle à la réussite de celui-ci

Lectures

Pour une totale compréhension et connaissance de la matière des lectures sont associées à l'ensemble du cours. Ces lectures comprennent :

- Textes obligatoires qui visent à approfondir et compléter la matière : différents articles scientifiques associés aux cours et aux ateliers/débats sont déposés sur studium Ils comprennent des articles scientifiques et non scientifiques; des rapports d'enquête. Ils devront être utilisés pour la préparation des débats et le travail de session
- Textes complémentaires afin de clarifier la matière : Vacheret, M. ; Lemire, G, 2007. *Anatomie de la prison contemporaine*. Montréal : PUM. Monographie disponible en format numérique à la BLSH.

L'appui sur ces textes est requis pour la préparation des ateliers/débats en classe ET le travail final.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Les apprentissages seront évalués à partir de **2 modalités** :

- *Comprendre et réfléchir la matière de façon claire et structurée* : **3 Ateliers/débats réalisés en équipes** de 2 personnes. Le contenu des ateliers doit être préparé à la maison, il est complété en classe pour être présenté durant le cours. Chaque atelier comptera pour 12 % (écrit et oral) pour un total de 36% de la note du cours.
- *Analyser, expliquer et réfléchir* la matière vue en classe : **travail de session** à remettre au plus tard **le 26 octobre** comptant pour un total de 64% du total du cours

LA PRÉSENCE AUX ATELIERS ET DÉBATS EST OBLIGATOIRE. IL S'AGIT D'ÉVALUATIONS

L'absence à un atelier est gérée comme toute absence à un examen : article 9.9 du règlement pédagogique, toute absence doit être justifiée par écrit avec pièces justificatives et un formulaire doit être complété.
En cas d'absence exceptionnelle et dûment justifiée préalablement, la remise écrite de la préparation individuelle au débat pourra être évaluée. Il est à noter que dans ce cas, la totalité des points pouvant être obtenus sera moindre (50%) car seule la partie écrite pourra être prise en compte.

Calendrier d'évaluation

	Date	Pondération
Travaux en classe (présence requise)	19 sept. ; 3 oct. ; 17 oct.	36 %
Travail de session	Lundi 26 oct. (avant midi)	64 %

Recours à l'IAG

*Le recours à l'IAG pour la préparation des débats et des travaux **est fortement déconseillé**.*
La meilleure manière de s'approprier une matière, de comprendre un texte et de s'impliquer dans une réflexion est de lire et synthétiser les idées principales et les arguments fondamentaux par soi-même.
Compte tenu des risques et enjeux associés à l'usage de l'IAG, je vous recommande de réfléchir à son usage, ses apports et enjeux et d'être conscient.es des limites et des risques d'erreurs associés à ce recours.
Pour le dépôt du travail final vous devrez remplir le formulaire d'usage de l'IAG et le déposer en même temps que votre travail. Ce formulaire vise à vous permettre de clarifier et reconnaitre les raisons pour lesquelles vous y recourez et les tâches que vous aurez éventuellement réalisées avec l'IAG

Barème de notation- Grille de conversion des pourcentages

Points	*Note littérale*	*Valeur qualitative*		*%*
4,3	*A+*	*Exceptionnel*	Objectifs dépassés. Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble il dépasse les critères attendus. Excellente intégration des notions vues en classe	*90*
4 *3,7*	*A* *A-*	*Excellent*	Objectifs tout à fait atteints. Le travail fourni est excellent, tous les critères attendus ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe	*85* *80*
3,3 *3* *2,7*	*B+* *B* *B-*	*Très bon*	Objectifs généralement atteints Le travail fourni est très bon, la majorité des critères attendus ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.	*77* *73* *70*
2,3 *2*	*C+* *C*	*Bon*	Objectifs partiellement atteints Le travail fourni est bon, mais présente certaines lacunes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes sont plus ou moins bien intégrées.	*65* *60*
1,7 *1,3* *1*	*C-* *D+* *D*	*Passable*	Objectifs atteints de façon minimale Le travail fourni est passable, mais présente plusieurs lacunes importantes. Les critères attendus n'ont pas été suffisamment respectés. Les notions vues en classe sont généralement peu ou mal intégrées.	*57* *54* *50*
0	*E*	*Échec*	Objectifs non atteints	*< 50*

CALENDRIER DES SÉANCES

BLOC 1- Prisons et modèles carcéraux

Vendredi 4 septembre - 12h30- 15h30

Introduction au cours et aux travaux.
Introduction à la matière
L'univers de la prison -

- Les multiples facettes de l'univers carcéral (Univers physique, psychologique, social).
- Prisons et privations

Lectures associées obligatoires.
Ricordeau, G. (2019). « Faire son temps » et « attendre » : temporalités carcérales et temps vécu dedans et dehors. *Criminologie*, *52* (1), 57–72.

Samedi 5 septembre – 9h00- 16h00

Histoire des prisons canadiennes pour hommes et pour femmes
De l'institution totale à la prison *détotalitarisée*

- Concepts et caractéristiques
- Droits et protections des personnes incarcérées

Les différents modèles de prisons contemporaines au Canada et dans le monde et leurs enjeux

- Prisons et pouvoirs

Lectures associées obligatoires.
Noali, L. (2014) « La peine de prison à l'usure ? », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. XI |
Tschanz A. (2020), « L'intimité à l'épreuve des paradoxes de l'espace cellulaire », *Champ pénal*

Atelier/Débat en classe (non évalué) :

Pensez-vous que les détenu.es sont bien traité.es en prison ?
La reconnaissance de droits a-t-elle supprimé les risques d'abus ?

BLOC 2- La population captive. Vécus carcéraux

Vendredi 18 septembre - 12h30- 15h30

Sous-culture carcérale et organisation sociale

- La société carcérale et la sous-culture des personnes incarcérées
- L'anomie et les limites de la société carcérale.

Lectures associées obligatoires.
Desrosiers, J. & Belleau-Blais, A. (2024). Revue de la littérature sur les violences structurelles, institutionnelles et symboliques vécues par les femmes incarcérées au Canada. *Revue de droit de l'Universite de Sherbrooke*, *53*(3), 443–512. **Lire pages 476 à 493**

Samedi 19 septembre - 9h00- 16h00

Adaptations à la prison

- Théories et modèles sociologiques de l'adaptation
- Formes, fondements et facteur d'adaptation, la prisonnierisation hier et aujourd'hui
- Adaptations et violences

Lectures associées obligatoires.
Crewe, B. (2020). *Coping and adaptation* (in Crewe, Hulley, wright ed.) Life Imprisonment from Young Adulthood, chap. 5. Palgrave Studies in Prisons and Penology

Atelier/débat en classe. Évalué.

Quels sont les enjeux du recours à l'isolement cellulaire? Faut-il maintenir cette pratique et pourquoi?

Vendredi 2 octobre - 12h30- 15h30

L'inadaptation à la prison. Souffrances et isolement

Le suicide en prison

- Connaitre et comprendre le phénomène du suicide
- Intervenir et prévenir le suicide

Lectures associées obligatoires.

Lachapelle, S.; Kilty, J. M. (2023). « Vous étiez soulagé, mais en même temps terrifié » : explorer les géographies émotionnelles des admissions et des libérations dans les prisons fed canadiennes. *Criminologie*, *56*(2), 15–41.

BLOC 3- Travailler et intervenir en prison

Samedi 3 octobre - 9h00 -16h00

Le contrôle en prison

- Principes, fondements, formes

Les agents de correction

- Rôles, mission, contexte de travail et sous-culture professionnelle
- Les souffrances des agents de correction

La relation entre les agents de correction et les personnes incarcérées

- L'interdépendance mutuelle et l'équilibre précaire de la relation, le piège des sentiments

Violences et surveillances

Lectures associées obligatoires.

Gibson, S. (2021) Social climate and hope amongst staff and prisoners in a high security male prison The Journal of Forensic Practice. Vol. 23 No. 1 2021, pp. 26-38.

Atelier/Débat en classe. Évalué.

Quels rôles et quelle place prend le personnel de surveillance dans l'institution carcérale ?

Quelles sont les éléments qui amènent des différences de pratiques et quels impacts ont les différences de pratiques sur le vécu des personnes incarcérées ?

Vendredi 16 octobre - 12h30- 15h30

L'intervention psychosociale en prison

- Principes, fondements, formes

Les intervenants professionnels

- Rôles, missions, contexte de travail, défis.
- Le travail en équipe professionnelle

Relations entre intervenants professionnels et personnes incarcérées

- Ambivalence et enjeux

Contexte de l'intervention : les différents modèles d'institutions

- Institution normative et Institution coercitive

Lectures associées obligatoires.

Icard, V. (2016) « Vers une conciliation entre sécurité et droit en prison ? Questionner la sécurité dynamique », *Déviance et Société*, vol. 40, n° 4, 10 novembre 2016, p. 433-456

Samedi 17 octobre -9h00- 16h00

Intervenir autrement ?

- Formes et modèles novateurs d'intervention (art et culture, zoothérapie, méditation…)
- Programmes et intervention auprès des populations autochtones, état des lieux et enjeux
- Les acteurs non conventionnels de l'intervention
- Interventions et climat carcéral

Prison, interventions et vulnérabilités

- Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale
- Minorités culturelles
- Les populations 2LGBTQ+

Conclusion du cours: au-delà de la prison

Lectures associées obligatoires.

Mossiere, G; De Guise, C. (2022) Le rôle de la ressource religieuse dans les institutions carcérales au Qc. Pratiques de restauration du soi et stratégies de réhabilitation sociale. *Criminologie*, *55*(1), 111–138.

Rodrigues Leite, J. (2025) Ce que la médiation animale fait à la prison. *Délibérée* 2025/3 N° 26, pages 62 à 67 Éditions La Découverte

Atelier/Débat en classe. Évalué.

Peut-on penser la prison autrement?

Défis rencontrés par les populations captives et solutions possibles

Remise du travail de session
Lundi 26 octobre – 12h (avant midi)

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Guide étudiant-e de votre programme : https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis **qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la professeure.** L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

À noter que l'étudiant.e doit remplir un **formulaire** et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

Si, au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

A l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.

Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe.

À noter que l'étudiant doit remplir un formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiant-es sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiant-es.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Évaluation du cours

Celle-ci aura lieu en ligne. En permettant un retour sur la formation des étudiant-es, l'évaluation favorise une amélioration des contenus transmis. Il est donc essentiel que tous les étudiant-es y participent en respect de l'enseignant.